



**HAL**  
open science

## Introduction

Christine Bellavoine, Jean-Barthelemy Debost, Delphine Leroy, Alphonse Yap-Diahou

► **To cite this version:**

Christine Bellavoine, Jean-Barthelemy Debost, Delphine Leroy, Alphonse Yap-Diahou. Introduction. Saint-Denis au fur et à mesure, 2022, Actes de la 3e journées d'études du 5 mai 2022 Vivre et parler les discriminations, 73, pp.6-9. hal-04153716

**HAL Id: hal-04153716**

**<https://hal.science/hal-04153716>**

Submitted on 6 Jul 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

École Doctorale Sciences Sociales ED 401

UNIVERSITÉ  
**PARIS8**  
VINCENNES-SAINT-DENIS

GEMDEV - EXPERICE  
**Institut CONVERGENCES**  
**MIGRATIONS**

*Saint* ★  
**Denis**

# **Saint-Denis** **au fur et à mesure**

**N° 73**  
**octobre 2022**

**Saint-Denis territoire de migrations (3)**  
**Chercheur.e.s, actrices et acteurs**  
**locaux.ales en dialogues**

**Actes de la 3<sup>e</sup> journées d'études**  
**du 5 mai 2022**

**Vivre et parler les discriminations**

La revue du secteur des études locales

Fondateur : Jean-Claude Vidal

# Le secteur des études locales

Le secteur des études locales anime et édite « Saint-Denis, au fur et à mesure... », revue communale d'études.

Le secteur des études locales a pour mission principale de participer – à partir des méthodologies des sciences sociales - à l'élaboration d'une meilleure connaissance de la société locale et de l'activité municipale afin de favoriser des réflexions prospectives, des réflexions sur les politiques municipales et de conforter le rapport au réel de l'instance municipale.

La démarche du secteur des études locales se mène en resserrant les liens entre chercheurs et acteurs sociaux dans le respect des spécificités de chacun, de leurs rôles et compétences propres, ce qui implique autonomie, écoute réciproque et dialogue permanent.

Le secteur des études locales réalise (ou participe à la mise en place) des études de cadrages socio-démographiques et des recherches sur la société locale dans les domaines des sciences sociales. Il suit également des études plus finalisées mises en place par les Directions qui le sollicitent. Il intervient en conseil auprès des Directions pour la mise en place d'études et l'exploitation de données. Il mène, dans son domaine, une mission de coordination, de synthèse et de socialisation des connaissances.

Depuis 1991, « Saint-Denis, au fur et à mesure » se donne pour objectif de constituer un temps fort de socialisation d'informations, de données, d'études, de sources d'information,... Il s'agit avant tout d'un instrument de travail qui vise à favoriser des élaborations collectives contribuant par leurs apports à éclairer, au fur et à mesure, le mouvement de la société locale dans tous ses aspects. « Saint-Denis, au fur et à mesure » publie des textes de socialisation de savoirs, d'études et de recherches élaborés par des acteurs sociaux, par des chercheurs et étudiants et autres partenaires de la Ville.

# SAINT-DENIS

## Au fur et à mesure

Coordination du numéro :

**Jean-Barthélemi Debost,**

historien, responsable de la mission sciences société  
de l'Institut Convergences Migrations

**Delphine Leroy,**

anthropologue, maîtresse de conférence en sciences de l'éducation,  
Université paris 8 Vincennes-Saint-Denis, laboratoire Experice,  
Affiliée à l'Institut Convergences Migrations

**Alphonse Yapi-Diahou,**

professeur émérite, université de Paris 8/UMR LADYSS,  
ancien directeur de l'école doctorale sciences sociales ED 401

**Christine Bellavoine,**

sociologue, responsable du secteur des études locales,  
Mairie de Saint-Denis

Coordination :

**secteur des études locales**

Mairie de Saint-Denis - BP 269 - 93205 SAINT-DENIS CEDEX 1

tél. 01 49 33 69 01 - fax. 01 49 33 66 33

christine.bellavoine@ville-saint-denis.fr

ISSN 2823-006X

# 1. Introduction

## 1.1 Motivation et objectifs des journées d'étude

**Christine BELLAVOINE**, sociologue, responsable du secteur des études locales de la Mairie de Saint-Denis

**Jean-Barthelemy DEBOST**, historien, responsable de la mission sciences société de l'Institut Convergences Migrations

**Delphine LEROY** anthropologue, maîtresse de conférences en sciences de l'éducation, Université Paris 8, laboratoire Experice, Affiliée à l'Institut Convergences Migrations

**Alphonse YAPI-DIAHOU** professeur émérite, université de Paris 8/UMR LADYSS, ancien directeur de l'école doctorale sciences sociales ED 401

L'expérience migratoire tient une place importante à Saint-Denis, tant d'un point de vue historique que dans son actualité, à l'instar des anciennes villes industrielles de la couronne parisienne. Différents flux de populations infra et extra-nationaux ont été partie prenante de sa construction, de son développement et de sa dynamique démographique. Les reconfigurations géopolitiques de l'après-guerre et notamment de l'ère post-coloniale ont remanié la cartographie des migrations internationales. Des migrant·e·s de l'après-guerre venu·e·s majoritairement des pays du Maghreb puis d'Afrique de l'Ouest et composant une partie des ouvriers du territoire, y ont habité et s'y sont installés. Les dynamiques actuelles, toujours en recomposition, se traduisent d'une part par des migrations d'origines variées, asiatiques par exemple, et de nouveaux cursus professionnels (ou d'activité) d'autre part. L'existence d'un parc de logements modestes voire dégradés, a permis et permet à des personnes à faibles revenus de s'y loger.

Actuellement, sa situation centrale dans la métropole parisienne, son réseau de transports diversifié, mais également la présence de compatriotes – familles et voisin·e·s – pouvant potentiellement les accueillir, continue de positionner Saint-Denis dans la ronde des villes d'accueil potentielles des actuel·le·s migrant·e·s du monde entier. Mais de l'usine aux "quartiers", des chantiers aux camps, la question des migrations est passée de celle des travailleurs immigrés, à celle des regroupements familiaux, puis à celle des réfugié·e·s et exilé·e·s ainsi que celle de l'intégration et des quartiers en difficulté.

Aujourd'hui, Saint-Denis est composée de 31,6 % d'habitant·e·s de nationalité étrangère et de 39 % d'habitant·e·s immigré·e·s<sup>1</sup>. Les pourcentages de personnes immigrées figurent dans de nombreux diagnostics et argumentaires pour caractériser les territoires et construire des projets et actions visant à « l'intégration » des personnes considérées. Ce faisant, ils sont souvent présentés comme des indicateurs « négatifs » pour le territoire, associés à ceux de pauvreté, de chômage, de difficultés sociales et économiques diverses pour les habitants

---

<sup>1</sup> La population étrangère est définie en fonction d'un critère de nationalité : est étrangère toute personne résidant en France qui n'a pas la nationalité française. Un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Source INSEE Définitions Recensement et chiffres RP2015.

(maîtrise de la langue, accès aux papiers, aux droits et aux services, etc.). Les migrations sont également souvent renvoyées aux tensions des rapports sociaux dans les espaces publics de la ville (incivilités, délinquance, etc.).

D'un autre côté, les migrations peuvent être valorisées dans les discours, notamment dans le champ culturel, à travers le dynamisme d'une ville jeune, « d'une ville monde », au « carrefour de toutes les cultures », qui favorise la créativité artistique et la cohésion sociale. Mais, ne nous y trompons pas, souvent « Derrière les discours lénifiants sur les vertus du métissage et du cosmopolitisme s'exprime un raidissement autour des normes culturelles de la majorité » (Simon, 2015, 93).

Au-delà de ces représentations, nos journées d'étude "Saint-Denis, territoire de migrations ? Chercheur.es, actrices et acteurs en dialogues" proposent de travailler à hauteur de la vie, des villes, des quartiers, pour mieux comprendre la question des migrations qui les traverse et sur lesquelles ils agissent en retour. Il s'agira notamment, à l'instar d'Anouk Flamant (2017), de situer les contextes et inviter à penser « le changement dans les politiques publiques, en l'occurrence le passage d'une politique d'intégration à une politique de lutte contre les discriminations raciales, [qui] nécessite de le saisir au prisme des configurations locales dans lesquelles il se produit. ».

L'idée d'une journée d'étude co-construite entre l'École Doctorale (ED) Sciences Sociales de l'Université Paris 8, l'Institut Convergences Migrations (ICM) et la Mairie de Saint-Denis part du constat de l'intérêt de porter à la connaissance des acteurs locaux les recherches en cours au sein de l'ED qui abordent des problématiques sur lesquelles ils sont amenés à agir. Ainsi, la question migratoire est présente dans le répertoire des thèses de l'ED où plusieurs doctorant·e·s abordent les migrations selon différentes entrées. Les sujets sont traités en effet selon des approches qui se réfèrent au droit, à l'économie, à la sociologie, à l'anthropologie, à la science politique, aux sciences de l'éducation, à la géographie et à la géopolitique. L'Institut Convergences Migrations, présent également sur le territoire, regroupe des chercheur·e·s en sciences humaines et sociales et sciences de la vie, travaillant spécifiquement sur les migrations. Inversement, il s'agit de porter à connaissance des chercheurs, les expériences et analyses des acteurs de terrain (élus, agents des collectivités, monde associatif...). La perspective est de favoriser les échanges sur leurs questionnements respectifs, leurs démarches, leurs expérimentations, leurs résultats et les conditions et moyens de collaboration. Il s'agira aussi d'identifier des questions émergentes ou des évolutions insuffisamment interrogées de ces problématiques anciennes. Nous souhaitons articuler les questionnements et apports des participant·e·s à la question des territoires, et en croisant les échelles.

Deux premières journées d'étude sur ce thème, organisées en 2019 et 2020, nous ont permis de vérifier l'intérêt de ce format (<http://www.sciences-sociales.univ-paris8.fr/>). À la faveur des tables rondes, des dialogues se sont amorcés entre intervenant·e·s et avec les participant·e·s. Lors des précédentes éditions, nous avons débattu des thèmes suivants : les évolutions des migrations, les enjeux des catégorisations et de l'accueil ; le travail et l'économie et les représentations dans la ville à travers notamment l'enjeu des langues (cf. actes).

Cette troisième journée se déploie autour d'un fil rouge qui a commencé à se tisser au cours des deux premières : celui de l'enjeu des discriminations des migrant·e·s.

## Vivre et parler les discriminations

Le thème de la discrimination est depuis les années 2000 inscrit dans le débat public et la création de la Halde en 2004<sup>2</sup> constitue une reconnaissance par l'État du phénomène. Issu des mobilisations contre le racisme, le recours au terme de discrimination introduit les effets de processus qui ne seraient pas toujours intentionnels, mais également de justifications beaucoup plus pernicieuses, car elles ne se déclarent pas en tant que telles. La loi va caractériser et condamner les différents types de discriminations. « La discrimination vise à défavoriser une personne pour des motifs interdits par la loi. Par exemple : l'origine, le sexe, l'âge, l'orientation sexuelle, les convictions politiques, philosophiques ou religieuses. La discrimination fondée sur un de ces motifs est sanctionnée par la loi pénale<sup>3</sup>. »

Bien souvent les personnes victimes de discriminations ne font pas valoir leurs droits (articles 225-1 à 225-5 du code pénal) pour peu qu'elles en aient connaissance, alors que ces pratiques demeurent très courantes dans l'espace social, comme incorporées, même si peu à peu dénoncées comme illégales (notamment concernant les discriminations liées au handicap ou celles liées au genre). Le débat public, médiatique, pèse lourd dans la prise en compte réelle de ces injustices quotidiennes, qui entravent le principe d'égalité entre citoyen·ne·s et provoquent, si elles ne sont pas combattues, une colère diffuse et parfois incontrôlée (émeutes de 2005 par exemple).

L'accès au logement, à la formation, à l'emploi, à la santé, à la culture, aux droits et aux services publics sont autant de parcours pour lesquels l'épreuve des discriminations est la plus forte. Ces domaines renvoient autant aux conditions de vie et d'évolution des populations dans la société qu'ils en dessinent les profils et les paysages des territoires. Ces conditions définissent des critères d'accès aux biens et services situés, renvoyant ainsi à des profils sociaux, économiques, culturels, bases/fondements des catégorisations sociales. On pourrait également dire que ces critères dessinent les territoires par les choix d'investissements qui y sont effectués et leur ampleur.

La question des discriminations revient couramment dans le discours dès lors que celui-ci se rapporte aux personnes en situation de migration réelle ou ressentie, notamment dans les quartiers populaires. Une recherche récente (Talpin & alii, 2021, empl. 198) s'est proposé « précisément d'interroger les conditions par lesquelles l'expérience de la discrimination est progressivement interprétée comme injuste » dans ces quartiers.

Bien entendu, la discrimination ne relève pas toujours d'un seul facteur isolé, mais plutôt d'une addition ou d'une combinaison comme l'approche intersectionnelle le souligne. Les facteurs peuvent se croiser, multipliant ainsi les probables expériences

---

2 Intégrée à l'Institution du Défenseur des droits en 2011.

3 <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19448>

discriminatoires des personnes. L'enquête TEO 2 (Trajectoires Et Origines) indique qu' « il est indispensable d'étudier les liens entre les origines et d'autres facteurs de différenciation dans la société française, notamment le milieu social, le genre, l'âge, le niveau d'instruction, le revenu et le quartier. » (<https://teo.site.ined.fr/>)

L'enjeu de la journée est de travailler collectivement, à partir de recherches, de pratiques, de situations et d'expériences des personnes. On s'interrogera sur la nature des différentes formes de discrimination, sur les ressentis et les représentations des différents protagonistes ainsi que sur ses lieux et cadres d'expression.

## Bibliographie

**ARMAGNAGUE-ROUCHER M.**, 2019, « Accessibilité et légitimation scolaires : une analyse des classements professoraux des enfants et jeunes migrants allophones. », *Éducation et société*, vol. 44, pp. 45-71.

**BLANCHET PH. & CLERC CONAN S.**, 2018, *Je n'ai plus osé ouvrir la bouche... Témoignages de glottophobie vécue et moyens de se défendre*, Limoges, Lambert-Lucas, 128 p.

**BLANCHET PH.**, 2019, *Discriminations : combattre la glottophobie*, Limoges, Lambert-Lucas, 150 p.

**DUBET F., COUSIN O., MACÉ E. & RUI S.**, 2013, *Pourquoi moi ? L'expérience des discriminations*, Paris, Le Seuil.

**DRUEZ E.**, 2016, « Réussite, racisme et discrimination scolaires. L'expérience des diplômé·e·s d'origine subsaharienne en France, *Terrains & travaux*, 2016/2 (n° 29), pp. 21-41.

Enquête TeO2 Trajectoires et Origines 2 – Enquête sur la diversité des populations en France, 2019-2020 – Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et l'Institut national d'études démographiques (Ined) : <https://teo.site.ined.fr/>

**FLAMANT A.**, 2017, « L'incomplète construction des politiques municipales de lutte contre les discriminations raciales. Enquête dans les villes de Lyon, Nantes et Strasbourg (2001-2012) », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 24, n° 3, pp. 257-292.

**LAHIRE B.**, 2008, *La raison scolaire. École et pratiques d'écriture, entre savoir et pouvoir*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

**PERETTI-NDIAYE M.**, 2016, « Race, racisme, racialisation : que nous disent les discours ? », *Revue Européenne des sciences sociales*, n° 54-1, pp. 103-129.

**TALPIN J., BALAZARD H., CARREL M., HADJ BELGACEM S., SÜMBÜL K., PURENNE A. & ROUX G.**, 2021, *L'épreuve de la discrimination, Enquête dans les quartiers populaires*, Paris, PUF (édition numérique).

**SIMON P.**, 2015, « La lutte contre les discriminations n'a pas eu lieu. La France multiculturelle et ses adversaires », *Mouvements*, vol. 83, n° 3 pp. 87-96.

*Saint-Denis au fur et à mesure, revue communale d'études et de recherches, n° 73, octobre 2022*



# SOMMAIRE

- Page 8**     **Introduction : motivation et objectifs des journées d'étude**, Christine Bellavoine, Jean-Barthélémi Debost, Delphine Leroy, Alphonse Yapi Dihaou. - **Mots d'accueil de la journée**, Oriane Filhol, Bezunesh Tamru, Jean-Barthélémi Debost
- Page 14**    **Mesurer les discriminations**, conférence introductive Patrick Simon
- Page 35**    **Table ronde : Vivre et parler les discriminations**  
**Introduction**, Marie Peretti Ndiaye - **Prendre la parole pour être reconnu comme un sujet politique. Des espaces radiophoniques pour développer la prise de parole de personnes à la recherche de refuge**, Séréna Naudin - « **Un monde auquel on n'appartient pas mais auquel on veut appartenir** ». **Favoriser l'insertion globale des femmes vivant en bidonville, squat et/ou hébergement social**, Elena Rupa ; Sara Tilleria Durango - **Vivre et réagir à des discriminations omniprésentes dans la société française**, Anaïk Purenne ; Guillaume Roux
- Page 56**    **Les parcours scolaires et universitaires**  
**Introduction**, Jean-Barthélemy Debost - **Étudier un établissement scolaire ségrégué : une exploration de l'influence des dimensions spatiales, sociales et raciales**, Jules Bodet - **Quand le social impose les règles du contrat scolaire dans l'immigration : empêchements des parcours et brouillages des professionnalités éducatives**, Maïtena Armagnague - **Parcours doctoral des étudiant·e·s étrang·er·ère·s à l'épreuve des encadrements réglementaires**, Alphonse Yapi-Diahou
- Page 72**    **Les langues des étrangers, objets de discrimination ou richesses ?**  
**Introduction**, Delphine Leroy - **Les langues des étrangers, objet de discrimination ou richesse ?** Philippe Blanchet - **La discrimination par les langues : le travail du défenseur des droits**, George Pau-Langevin - **L'arabe pour tous, pourquoi ma langue est taboue en France ?** Nabil Wakim
- Page 99**    **Conclusion**, Christine Bellavoine